

## **Comité Directeur**

**Réunion du 10 mai 2021 à 18h00**

**Président** : Pascal TRANQUILLE.

**Présents** : François CLERCQ, Régis PATTE, Pierre LAVALARD, Alain CRESSON, Antonio DOS SANTOS, Roland GRAIN, Dominique DELABIE, Didier BARDET, Clothilde BRASSART, Alain LECLERCQ, Laurent BOURDIN, Didier DUTILLEUX, Philippe FOURE, Sylvie SYLVESTRE.

**Participant** : Emmanuel BOISSIER (CTD PPD), Angélique DANTIN (CDFA), Wilfried LECLERCQ (Directeur Administratif).

**Invités** : Mademoiselle Charline TOURNEUR, représentante élue du Football au sein du CDOS et Présidente de l'US MERICOURT, et Monsieur Laurent GHYS, Président de l'ES LE TITRE.

**Absents excusés** : Mademoiselle Camille MERLE, et Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX, Cyril PAGE et Emmanuel FIRMIN.

Pascal réalise un tour d'horizon rapide en expliquant que nous sommes toujours dans l'attente du PV du COMEX du 06/05/21 qui permettra au DSF de se projeter sur l'avenir.

### **Homologation PV CD du 10/04/21 et du 29/04/21.**

Les deux procès-verbaux sont validés tels que parus sur le site internet du District.

### **CARNET :**

Le Président se fait l'interprète de ses collègues du Comité Directeur, et présente ses sincères condoléances aux familles endeuillées et cite :

- Monsieur Paul FOURQUIER, ancien Président de l'AS PICQUIGNY ;

### **Intervention de Laurent GHYS, Président de l'ES LE TITRE**

Laurent se présente sous sa casquette professionnelle en informant qu'il travaille dans l'évènementiel.

A ce titre, il propose, à titre gracieux pour le DSF, d'organiser des émissions par webinaire sur différents thèmes dont la reprise d'activité.

Il explique que des séquences d'une heure sont un bon compromis pour attirer l'attention et surtout pour retenir l'essentiel des informations transmises.

Possibilité :

- D'insérer une foire aux questions pendant le webinaire (FAQ)
- De diffuser l'émission sur Face Book

La mise en place peut-être très rapide dès lors que le contenu est ciblé.

Un animateur peut être contacté pour mener la réunion avec accord du DSF.

Comme avancé en préambule, Pierre LAVALARD précise que sans informations concrètes de la FFF ou de la LFHF sur les décisions et/ou aides financières, il ne peut actuellement être mis en place ce genre de réunion.

Aujourd'hui, nous ne pouvons donner réponse aux clubs sur les points essentiels déjà relevés.

Pascal remercie Laurent pour cette intervention, ainsi que pour la gratuité de ses prestations, et l'informe que nous le contacterons dès que nous aurons les informations tant attendues afin de réaliser un ou plusieurs webinaires.

### **Présentation de Charline TOURNEUR :**

Elue cette année comme représentante du football au sein du CDOS, elle informe être novice en la matière et avoue sa méconnaissance des différents systèmes pour le moment.

Elle sera le lien entre le mouvement olympique départemental (CDOS) et le DSF.

Elle se dit ravi d'avoir été conviée afin de se présenter.

Le Président informe Charline qu'elle sera la bienvenue dès qu'elle souhaitera participer au CD afin de diffuser des informations utiles au CD ainsi qu'à nos clubs. Il invite ensuite Charline à assister à la suite de la réunion et intervenir si besoin.

### **Intervention du Président :**

Pascal questionne les membres sur la modification de leurs différents règlements et les points qu'ils souhaitent aborder lors de l'Assemblée Générale prévue en juin 2021 afin de préparer la saison 2021/2022.

Il propose une AG en distanciel, préférable dans les conditions actuelles, car il sera difficile d'obtenir une salle adéquate.

Philippe FOURE avance qu'il y aura peu ou pas d'incidences en jeunes au niveau départemental quelques soient les mesures qui seront prises. C'est plus en Ligue que cela aura un impact.

Seule la question de l'application des différents Statuts peut avoir des répercussions au niveau départemental. Cependant, hormis le Statut de l'arbitrage, les autres sont du ressort du Comité Directeur quant à leur application et/ou modification pour cette saison et la prochaine.

Laurent BOURDIN confirme les propos de Philippe, et n'annonce pas de modification réglementaire dans les compétitions jeunes du DSF.

Alain CRESSON demande ce qu'il en sera du Statut des Jeunes et du Statut des éducateurs, suivi strict, obligations revues à la baisse, ou sursoir à leurs applications sur une saison...

Le Président sondera ses collègues des autres districts pour connaître la tendance, et afin d'harmoniser les décisions. Un courrier sera réalisé envers les clubs afin de leur expliquer les éventuelles conséquences sur la saison 2021/2022 et 2022/2023.

En cas de mise en sommeil du ou des statuts départementaux sur un exercice, il souhaite que les commissions concernées continuent le suivi des clubs à ce sujet et les informent de leur situation. Il ne souhaite pas, au cas où, que ces décisions aient un impact contraire en 2022/2023 pour nos clubs.

Pascal reprend le cours de son intervention et informe les membres qu'il a débuté sa « tournée des secteurs » depuis 3/4 semaines tous les samedis, et qu'il sera prochainement :

- Le 15 mai, dans le Santerre accompagné de Roland,
- Le 21 mai, à Doullens
- Le 22 mai dans le Ponthieu, avec Régis
- Le 29 mai, dans le Vimeu avec Alain
- Le 12 juin dans l'Amiénois à Ailly Sur Somme

Il rappelle qu'il est à la disposition des clubs, selon son agenda, et qu'il peut également se déplacer en soirée. Il veut simplement que chaque responsable de secteur soit présent, ainsi que les élus concernés selon les sollicitations des clubs.

## **Intervention des membres**

### **Pierre LAVALARD, Trésorier Général :**

Il informe les membres qu'il a reçu en présence de Didier BARDET et du Président, les représentants locaux du Crédit Agricole, Messieurs CALOIN et CAUDYSER.

Il a été question d'enrichir le partenariat existant, notamment sur l'opération « Journée des Bénévoles », toujours à l'étude pour l'instant, ainsi que sur d'autres actions ponctuelles.

Le maintien des aides du CRCA sur les actions déjà en place étant également validé.

Il évoque ensuite les difficultés financières de certains clubs, et précise qu'il sera à l'écoute des différentes problématiques. Un traitement au cas par cas sera effectué en fonction de plusieurs critères pour aider les clubs.

Il précise, suite à la demande de quelques clubs, qu'il ne sera pas possible de faire de bascule des comptes positifs de certains clubs en District sur les comptes de la LFHF, afin de diminuer leur solde débiteur. Au niveau comptable, la bascule n'est pas réalisable, le DSF n'étant pas en capacité financière actuellement de régler les dettes des clubs même en partie.

### **Angélique DANTIN, CTD DAP**

- **L'interdistrict U13F** du 5 mai 2021 s'est bien déroulé avec la présence de 7 filles. Un post a été publié sur Facebook. 4 filles ont été repérées et seront de nouveau convoquées ce 12/05/21.
- **Labellisation** : Tous les clubs ont été vus administrativement, les visites techniques se terminent ce mercredi.  
Les clubs continuent de nous transmettre les documents nécessaires, et nous aurons quelques clubs labellisés en fin de saison.
- **Futsal** : 2 réunions avec des membres des différentes commissions impliquées, Futsal, Jeunes, Technique dont Philippe et Laurent.

Mise en place de critères chez les jeunes Masculin et Féminine et également en seniors.

Les formules choisies sont les suivantes :

- U6 à U11, maintien de la pratique sous forme de plateaux en phase hivernale
- Challenge des U13 aux U18. Plusieurs créneaux utilisables, la semaine en soirée, le mercredi matin et après-midi, et week-end.

Le seul frein qui peut être rencontré réside en la mise à disposition de créneaux de gymnase.

Il a donc été créé des supports de communication pour les clubs ainsi qu'un questionnaire.

Une journée de démonstration pour la mise en place de challenges sera également proposée, avec un guide d'entraînement à la pratique qui sera transmis aux clubs.

Un bordereau d'engagement spécifique Futsal sera réalisé pour la saison 2021/2022.

Volonté de réaliser une journée de finale de ces challenges, en regroupant les participants des différents secteurs.

Angélique souhaite également une mobilisation des membres élus afin d'interagir quand cela sera nécessaire pour l'obtention de créneaux de gymnase, afin de développer au mieux la pratique.

- **Foot loisirs** : 2 réunions également avec Yann SEGALIN

Clément VACOSSIN du SC CONTY LOEUILLY nous a rejoint, ainsi que Graziella LELONG du SC ABBEVILLE. Nous sommes dans l'attente d'un membre de l'USOAAS puisque le Président du club, Maxime LAJEUNESSE, ne peut participer en raison de son emploi du temps chargé.

Il est également envisagé d'intégrer un membre de TEAMS5.

Pour le moment 1 seul club avec une section officielle de Foot loisir, l'USOAAS, qui développe le foot en marchant.

Organisation de journées découvertes dans les clubs, des kits Footgolf sont à disposition pour chaque secteur, ainsi qu'un kit Cécifoot au DSF.

- Challenge Footgolf le 12 juin au matin (Ailly Sur Somme à confirmer) en direction des U14 à U18
- Challenge Futnet le 19 juin sur Amiens (au Centre Technique FD) pour les U18 et seniors

Un parcours Footgolf est en création et sera transmis aux clubs pour qu'ils s'entraînent.

Actuellement une dizaine de clubs sont intéressés par le Foot Loisir.

Philippe FOURE intervient et souhaite qu'une récompense soit offerte aux 3 premiers de chaque challenge. Validé par le Président.

## **Emmanuel BOISSIER, CTD PPF :**

Actuellement 8 candidats en formation BMF ainsi que 2 au BEF.

Volonté de relance :

- des détections U12 et U14

- du centre de perfectionnement des U10 à U13 pour les Gardiens de but

L'interdistrict U13 à Liévin s'est soldé par une victoire 5 à 2 contre la Côte d'Opale. Très bon comportement des joueurs, et pas mal de belles choses.

Une liste sera transmise pour le prochain tour qui se déroulera le 29/05/21.

En raison de sa formation en tant que CTD PPF, Emmanuel a reçu une « commande » sur le Développement des Pratiques. A cet effet, il fait part aux membres de son projet qui sera axé sur le Foot à l'Ecole dans le cadre de « Génération 2024 ».

Il présente donc l'état des lieux et définit quelques actions ponctuelles et au quotidien à réaliser.

Il diffuse une projection du projet sur 3 ans avec quelques idées à développer mais également à valider par les instances.

### **Clothilde BRASSART, Représentante élue des arbitres :**

Suite à l'achat du logiciel KAHOOT, deux quizz ont déjà été envoyés aux arbitres. Il y a environ 60% de participation. Ce qui est bien pour le moment. Un autre en cours de réalisation sera transmis prochainement.

### **Philippe FOURE, Compétitions jeunes et Seniors :**

Plusieurs formules ont été définies par la LFHF par un groupe de travail qui avance bien. Cependant pas de dates précises pour le moment.

Au niveau départemental, on attend les directives de la FFF et la politique qui sera mise en place par la LFHF, notamment pour les U14 Ligue, issus généralement des champions de U13 D1 de la saison précédente.

### **Laurent BOURDIN, Jeunes Championnats :**

La Commission s'est réunie une deuxième fois de façon restreinte, le PV est en cours de modification mais devrait être mis en ligne d'ici deux jours.

Il expose ensuite les avancées en jeunes sur la saison 2021/2022 :

- **Reprise et Brassage des U13**

#### **Brassage Niveau 1 (démarrage le 4 septembre 2021) :**

- Parmi les X équipes engagées dans ce niveau, 4 équipes seront exemptées (par rapport à un cahier des charges + la fidélisation) et ainsi se préparer tranquillement.
- Le reste des équipes se rencontreront en 3 journées de brassage pour qualifier les 6 autres équipes afin de compléter le groupe Challenge JM Lefebvre
- Les équipes classées de la 7<sup>ème</sup> à la dernière place intégreront le brassage niveau 2

#### **Brassage Niveau 2 et 3 (Démarrage le 25 septembre) pour 5 journées de Brassages**

- A l'issue de ce brassage, les équipes classées de 1 à 16 seront réparties en D2 (2 groupes de 8), les équipes classées de 17 à 40 seront réparties en D3 (3 groupes de 8), les équipes classées au-delà de la 40ème place partiront sous une compétition sous forme de plateaux à 4 équipes.
- Deux phases aller, une d'automne et une de printemps, démarrage après les 5 journées de brassage.
- Pourquoi 2 phases aller, afin de permettre au meilleur d'une division de monter ou au moins bon de descendre, et de trouver un nouveau défi pour les équipes en difficulté ou en facilité suite à des brassages manqués.

○ **Reprise des Compétitions du Foot à 11 des U14 aux U19**

**Catégories U14 – U16 et U17, reprise le 11 Septembre :**

- Si engagement de 10 équipes ou moins → championnat en aller/retour
- Si engagement de plus de 10 équipes → X groupes de 8 équipes en une phase aller simple (septembre à décembre) et programmation d'une phase de printemps en fonction des résultats de l'automne, de nouveau sur une phase aller simple

**Catégories U15 – U18/U19, reprise le 11 Septembre** avec 5 journées de brassage avec 2 niveaux puis championnat en match aller/retour

○ **Foot à effectif réduit**

Une Compétition sous forme de foot réduit (7 joueurs sur un ½ terrain) qui permettra aux clubs de maintenir une équipe au nom propre aux clubs et d'éviter des départs vers d'autres clubs ou faire des ententes *infructueuses*. Elle sera mise en place dès le 25 septembre pour les catégories suivantes :

- Catégorie U14 – U15
- Catégorie U16 – U17
- Catégorie U18 – U19

Compétition en 2 phases (automne et printemps) ouverte aux clubs ayant un effectif insuffisant pour s'engager en foot à 11 ou aux clubs ayant un effectif trop important par rapport au foot à 11, ceci dans le but de faire jouer l'ensemble des licenciés

Didier BARDET souhaite que l'on soit attentif aux avancées concernant les U14 Ligue de la saison prochaine afin de faire les choses correctement dans l'intérêt de nos clubs.

**Dominique DELABIE, Foot Animation :**

Réunion réalisée avec Julie et Angélique, les dates de reprises avancées sont les suivantes :

- Rentrée du Foot féminin le 4 septembre
- Rentrée du Foot en U9 et U11 le 11 septembre
- Rentrée du Foot en U7 le 18 septembre

Il demande que des gourdes soient commandées pour l'ensemble des participants à ces Rentrée du Foot.

Réalisation de groupe de niveau en U9 dès la 2<sup>ème</sup> phase.

Les plateaux de Noël seront reconduits durant la phase hivernale, il sollicite également le Président pour l'achat des chocolats comme chaque année.

Il informe les membres qu'une formation à destination des parents est en réflexion et serait dispensée lors des plateaux dans différents clubs de chaque secteur.

### **Roland GRAIN, Secteur SANTERRE :**

Il souhaite savoir si les référents clubs seront reconduits pour cette mandature.

Pascal lui répond que cela avait été mis en avant pour une meilleure proximité envers les clubs, sachant que c'est le travail qu'il a demandé à tous les élus sur sa liste, il n'y a plus de raison de cibler de référent. Chaque membre du CD doit être en mesure d'être à l'écoute des clubs et de les orienter vers les élus concernés.

### **Alain LECLERCQ, CDTIS et FAFA :**

Il annonce une évolution prochaine de la classification des installations sportives.

La prochaine CRTIS se déroulera le 15/06/21 au CTFD à Amiens. Il en profite pour inviter le Président.

La Commission doit visiter 80 terrains d'ici le 31/12/21 dont les classements sont ou arrivent à échéance.

Il rappelle qu'il souhaite récupérer au plus vite deux télémètres ainsi que deux rubans pour les nouveaux membres afin qu'ils puissent être autonomes et ainsi apporter leur aide à la commission pour subvenir à la charge de travail qui s'annonce.

### **Régis PATTE, Vice-Président et Secteur Ponthieu :**

Il relance le sujet de l'application du Statut des Jeunes et son application et souhaite réellement d'y sursoir pour la saison 2021/2022.

### **Alain CRESSON, Formation et Vimeu**

J'ai intégré le groupe de travail de la LFHF sur la reprise de l'activité.

Nous avons déjà eu 2 réunions (24/04 & 29/04/2021), la dernière a eu lieu en visioconférence le samedi 8 Mai 2021 de 10h à 12h00.

⇒ Compte-rendu

Suite aux propositions faites par le CTR lors de la réunion du 24/04, il est nécessaire de trancher entre les 2 propositions :

- Soit le district gère la reprise pour l'ensemble de ses clubs

- La Ligue organise la reprise pour les équipes évoluant en Ligue (dans ce cas, nécessité d'harmoniser les calendriers ou fixer des « plages » horaire)

Il faut laisser la possibilité aux clubs de participer et d'accueillir un plateau de reprise (nombre d'équipes à fixer), en respectant plusieurs principes :

- Souplesse dans l'organisation (proposer notamment diverses pratiques)
- instaurer le principe de journées festives (pas de lien de « résultat » entre 2 journées)
- Profiter de ces journées pour réinstaurer un lien avec les dirigeants de clubs (écoute – suivi de projet)

**NB** : il existera la possibilité de faire pratiquer sur une période après le 30 juin (souci réglementaire de la licence à confirmer)

- En District, insister sur l'esprit interclubs, notion de « fête du sport », en variant les pratiques (faire jouer tout le monde)

- En Ligue : limiter à 3 équipes maximum par plateau (secteur géographique – occupation des terrains)

- Eventuellement : proposer des journées avec les équipes de la saison N+1

Communication devra être faite prochainement en direction des clubs.

Des feuilles de matchs seront obligatoires et l'arbitrage se fera par les clubs.

Il faut relancer la machine afin de remobiliser au plus vite un maximum de dirigeant.

Il se pose toujours la problématique des U14 ligue, de la Coupe de France.

Concernant le Vimeu, réunion ce samedi.

### **Didier DUTILLEUX, Discipline :**

Une partie de la Commission devrait se réunir prochainement afin de définir la méthodologie de travail qui sera mise en place dès la prochaine saison.

Une convocation sera envoyée pour la mi-juin.

### **Pascal TRANQUILLE, Président :**

Il évoque les différents travaux actuels du DSF :

- Travail sur le partenariat avec TEAMS5
- RDV à venir avec INTERSPORTS et BEKA SPORT

Les contrats d'objectifs ont été finalisés et transmis grâce à un travail collégial avec Didier, Pierre, Jean Christophe, Wilfried et moi-même.

Actuellement, Wilfried planche dur le dossier ANS.

Il rappelle également à tous le « **Chéquier Collégien** » qui permettra aux clubs qui adhèrent de limiter le coût de la licences la saison prochaine pour leurs jeunes. En effet, ces derniers pourront bénéficier d'un avoir d'une valeur de 30€ pour le sport. Les clubs récupèrent les chèques collégiens et se font ensuite régler les sommes dues par le Conseil Départemental de la Somme.

**Le Président** : Pascal TRANQUILLE

**La Secrétaire Générale** : Sylvie SYLVESTRE